

PRESSE

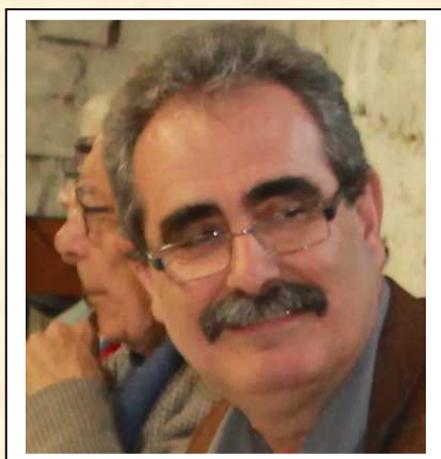
DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE

Imprimerie spéciale – 2, rue Romain Rolland – 21000 DIJON - CPPAP n° 1117 S 07665
 Directeur de la publication : Edouard GUERREIRO - ISSN 0152-5859

N° 1280 du Lundi 6 Juin 2016 Prix : 0,50€

Date de dépôt : Jeudi 9 Juin 2016



LA LETTRE
de l'Union Départementale
FORCE OUVRIÈRE
 de Côte d'Or

Edito

Loi travail : Mobilisation du 26 Mai 2016

« Camarades,

Ce jeudi 26 Mai 2016 est, et va rester, une journée de mobilisation clé contre le projet de Loi travail. A l'appel des syndicats dans l'action depuis début mars, cette journée de manifestation viendra conforter le développement des grèves engagées depuis la semaine dernière. Elle prépare aussi la journée de grève interprofessionnelle et la manifestation nationale à Paris le 14 juin.

70% pour le retrait

Nouveau sondage rendu public mercredi 25 mai et nouveau soutien massif au retrait du projet de loi Travail : un véritable "plébiscite" selon BFM TV, commanditaire du sondage, puisque 70% des personnes interrogées ont répondu en ce sens. 59% d'entre elles renvoient aussi la responsabilité des tensions sur l'exécutif toujours selon ce sondage. Mais, bien plus important que les sondages, la participation ce jeudi 26 aux manifestations et divers rassemblements et actions sera un facteur déterminant

pour venir à bout de la surdité d'un gouvernement de plus en plus isolé, au point même de se prendre la langue dans les lapsus et les contradictions...

L'affaiblissement ce n'est pas maintenant !

Aujourd'hui, 26 Mai 2016, les travailleurs font entendre encore et toujours, leurs voix et leurs revendications. Ils le font toujours avec autant de force, de détermination, de liberté et de respect.

L'affaiblissement ce n'est vraiment pas maintenant !

Le principe de faveur a été remis au centre des débats.

D'une certaine façon, une première victoire est que, plus une personne, pas un commentateur de l'actualité sociale et économique n'ignore que le point central contesté est celui de l'inversion de la hiérarchie des normes ou la suppression du principe de faveur.

Cet article 2, qui fait la philosophie du texte dénoncé depuis le début par la confédération FO.

SOMMAIRE

Page1-2.....Edito
 Page 9.....Manifestation 14 Juin à Paris

Page 3-4- 5-6- 7 -8.....Spécial Congrès UDFO 21
 Page 10 Partenaires

Tout le monde a compris qu'il s'agissait de livrer les salariés dans les entreprises (les petites et moyennes entreprises elles-mêmes le dénoncent) à la loi d'une compétitivité s'exerçant sur le coût du travail. L'objectif n'est pas de pouvoir négocier au niveau des entreprises des adaptations permettant d'appliquer dans les meilleurs conditions, voire d'améliorer les droits établis au niveau de la branche, mais bien au contraire de permettre, au prétexte d'accords majoritaires ou par référendum, de **faire moins, de diminuer, de contraindre**. À commencer par exemple, par réduire le paiement des heures supplémentaires à 10%, alors que la majoration est aujourd'hui établie à +25% pour les huit premières heures sup par les accords de branche.

Camarades, qui prend qui en otage ?

Là est d'ailleurs la logique du chantage ! Celui que ne manqueront pas d'exercer les donneurs d'ordres sur les sous traitants pour obtenir un rabais de coûts.

FO a clairement indiqué qu'elle entendait continuer la mobilisation et appelait à l'amplifier réaffirmant sa « détermination à la fois dans l'action et en réclamant le dialogue ». La porte ne s'est jamais refermée, elle est ouverte et le reste. Nous sommes une organisation réformatrice, pas réformatrice, ne confondons pas. Nous nous opposons à la loi travail par conviction, c'est le boulot du syndicat responsable, sinon nous ne serions plus légitimes aux yeux des salariés.

Mes Camarades, les manifestations, les grèves, les rassemblements... dans les départements, sont notre réponse, celle de la participation aux actions dans un premier temps, ce 26 mai à Dijon, où les syndicats FO, CGT, Solidaires et FSU rappellent ensemble « toutes leurs structures à prendre toutes initiatives ».

Nous le réaffirmons, pour réussir et obtenir le retrait de la loi Travail, les assemblées générales de salariés dans les entreprises et administrations doivent être organisées afin de décider de la poursuite de l'action pour obtenir le retrait de la loi et l'obtention de nouveaux droits, en cas de refus du gouvernement de retirer sa loi.

Ce 26 mai, les dizaines de milliers, de grévistes dans tous les secteurs, de manifestants témoignent de l'ampleur du fossé qui s'est creusé entre les salariés et le gouvernement.

Mes Camarades, c'est inacceptable socialement et économiquement dangereux pour tous et surtout pour les emplois que ce projet est censé créer !

Au passage, mes Camarades,

Les chiffres du nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi en avril 2016 viennent de paraître, ils sont tombés à pic depuis hier. Ils sont

globalement bons: nous ne pouvons qu'être contents. C'est vrai, il y aura bien un moment où les entreprises devront embaucher un peu, mais il ne faut pas se contenter des apparences.

La direction de la statistique publique qui publie ces chiffres, fait part avec honnêteté d'une augmentation inhabituelle des sorties des listes de Pôle emploi pour défaut d'actualisation (45.2 % des motifs de sortie contre 44 % lors de précédente publication).

Il n'en demeure pas moins que Force Ouvrière relève effectivement quelques signaux positifs notamment la diminution de l'ancienneté d'inscription à Pôle Emploi (-1% en moyenne).

Ces chiffres démontrent une fois de plus que le marché du travail et de l'emploi n'a pas besoin d'une loi d'inspiration libérale tournée vers plus de flexibilité, mais au contraire de croissance économique.

Ce sont l'ensemble de ces revendications et tout particulièrement le retrait du projet de loi dit travail que portera **FORCE OUVRIERE** lors des journées de mobilisation du 14 juin 2016 à PARIS.

Une seule solution retrait de la loi et discutons sur l'articulation des niveaux de négociation !



Nous continuons d'être très attentifs aux discussions que vont avoir nos organisations syndicales au niveau national pour donner la suite à ce combat contre la loi travail.

Nous n'avons pas le choix ! Pour que vive le contrat social, pour notre avenir et l'avenir de notre jeunesse !

Tous à PARIS le 14 Juin 2016.

Merci de m'avoir écouté. »

EG.

38ème CONGRES

de l'Union Départementale des Syndicats FORCE OUVRIERE de Côte d'Or

Les Vendredi 24 et Samedi 25 Juin 2016

à l'espace Tabourot de la commune de SAINT APOLLINAIRE

Dijon, le 26 Mai 2016

Réf : 3 – EG – mcd

Circulaire N° 3 AUX SECRETAIRES DE SYNDICAT
AUX ADHERENTS

Cher(es) Camarades,

Nous sommes dans la dernière ligne droite ! Et il nous semble utile de vous donner les dernières informations et de rappeler quelques éléments relatifs à l'organisation du Congrès de notre Union Départementale.

Comme vous le savez, il aura lieu les **vendredi 24 et samedi 25 Juin 2016** à l'espace Tabourot de la commune de SAINT APOLLINAIRE (route de Quetigny), sous la **présidence de Pascal PAVAGEAU**.

Le rapport du congrès est désormais disponible, vous pouvez venir le récupérer à l'UD, ce qui permettra quelques économies en affranchissement. Toutefois pour les camarades qui en feront la demande, il leur sera envoyé.

Nous vous remercions de l'intérêt, tout particulier, que vous porterez à la réussite de ces journées de congrès très importantes pour l'avenir de notre UD au niveau départemental. **Nous espérons la présence de la Presse !**

Vous devez faire en sorte qu'un maximum de camarades participe à notre congrès (au moins 4 camarades par syndicat). Il faut utiliser tous les moyens à votre disposition pour participer au congrès (droit syndical, heures de délégation, RTT, etc.)

Le Congrès se déroulera de la manière suivante :

Jeudi 23 Juin 2016 :

À partir de 14 heures, au siège de l'Union Départementale FO de Côte d'Or
2 Rue Romain Rolland-21000 Dijon

Réunion de la Commission Exécutive sortante, des militants disposant de délégations au nom de l'Union Départementale.

Discussion et rédaction de la résolution générale.

Vendredi 24 et Samedi 25 Juin 2016 :

Il s'agit du Congrès **PROPREMENT DIT** dont l'organisation se fera sur les bases suivantes :

Venez nombreux !

VENDREDI 24 JUIN 2016 : ORDRE DU JOUR

08 h 00 : Accueil des congressistes
Vérification et pointage des mandats

09 h 15 : Ouverture du congrès
Installation du bureau du congrès et de la
Présidence
Présentation de l'organisation
de la journée (par le responsable du comité
d'organisation)

**Sous la présidence de notre camarade
Pascal PAVAGEAU**

**38ème Congrès
des Syndicats FO de Côte d'Or.**



09 h 30 : Intervention de Monsieur le
Député, Maire de Saint Apollinaire

09 h 40 : Hommage à nos disparus

09 h 45 : Mise en place de la Commission de
vérification des mandats et de dépouillement

Présentation du complément au rapport moral
et d'activité par le
Secrétaire Général de l'Union Départementale
de Côte d'Or

10 h 15 : Présentation du rapport moral
et d'activité de l'Union Locale de
BEAUNE

10 h 45 : Discussion sur les différents
rapports

12 h 00 : Pause et arrêt des travaux de la
matinée

13 h 00 : Repas

14 h 30 : Reprise des discussions sur les
différents rapports
Rapport de la commission des mandats

15 h 00 : Réponses du Secrétaire Général et
vote des rapports moraux et d'activités de
l'Union Départementale de Côte d'Or et de
l'Union Locale de Beaune

15 h 30 : Présentation, discussion et
vote
➤ Rapport financier (présenté par le
trésorier)
➤ Rapport de la commission de contrôle
financier

16 h 00 : Rapport d'activité AFOC
(Association FO Consommateurs)
Rapport de l'UDR (Union des
Retraités)

16 h 30 : Modification - Vote des statuts

17 h 00 : Interventions des invités

18 h 00 : Hommages à nos anciens

19 h 00 : Repas fraternel

21 h 00 : Spectacle musical

SAMEDI 25 JUIN 2016 : ORDRE DU JOUR

08 h 15 : Ouverture du congrès
Installation du bureau du congrès
Présentation de l'organisation de la journée (par le responsable du comité d'organisation)

08 h 30 : Elections des Instances de l'Union Départementale FO de Côte d'Or :

- Commission exécutive
- Commission des conflits
- Commission de contrôle financier

Le congrès !

09 h 15 : Présentation, discussion et vote de la résolution générale

09 h 45 : Intervention des invités

10 h 30 : Résultats des élections des instances de l'UDFO 21
Réunion de la Commission Exécutive pour l'élection des membres du bureau de l'UDFO 21

10 h 45 : Présentation du bureau de l'UDFO 21

Intervention de **Pascal PAVAGEAU**- Président

12 h 30 : Clôture du congrès

Cher(es) Camarade(s),

Un moment important pour FO dans le département !

Pour un bon déroulement des travaux de ces deux jours de congrès, des vendredi 24 et samedi

25 Juin 2016, nous insistons, auprès des délégués, pour qu'ils se présentent aux heures fixées pour l'ouverture et la reprise des séances du congrès.

Nous leur demandons également de se présenter, dès leur arrivée, au lieu du congrès, auprès des camarades chargés de :

- **Contrôler et pointer les mandats,**
- **Compléter les inscriptions pour le repas du midi,**
- **Distribuer les documents du congrès.**

Le congrès des syndicats est ouvert aux auditeurs (adhérents à l'UDFO 21, UDR etc.), sur présentation de la carte syndicale à jour de cotisation.

Bon et enrichissant congrès à tous et toutes.

Préparons l'avenir de notre Union Départementale FO de Côte d'Or.

**ENSEMBLE, PORTONS NOTRE UNION
DEPARTEMENTALE
FO TOUJOURS PLUS HAUT**

LES CANDIDATURES A LA CE.

Les candidatures à la Commission Exécutive de l'UD ont été enregistrées.

Ces candidatures ne sont pas cumulables avec celles de la Commission des Conflits et de la Commission de Contrôle Financier.

Ces candidatures seront portées à la connaissance des délégués, dès l'ouverture du Congrès, sous forme d'une liste imprimée permettant ensuite le vote par mandat.

Dans le contexte actuel, où les droits des salariés sont attaqués de toutes parts, où la représentativité de FO est devenue la condition pour assurer notre présence dans les entreprises. La Commission Exécutive doit être constituée de camarades désireux d'apporter leurs connaissances, leur esprit militant, au travail collectif et interprofessionnel que requiert notre UD.

LA COMMISSION DE CONTRÔLE FINANCIER

Elle se compose de **3 membres**, pris en dehors Commission Exécutive de l'UD et de la Commission des Conflits, élus pour 3 ans par le Congrès.

Les candidatures à la Commission Contrôle Financier de l'U.D ont été enregistrées

LA COMMISSION DES CONFLITS

Elle se compose de **5 membres**, pris en dehors de la Commission Exécutive de l'UD et de la Commission de Contrôle Financier, élus pour 3 ans par le Congrès.

Les candidatures à la Commission des Conflits de l'UD ont été enregistrées

LE REPAS

VOUS POUVEZ ENCORE VOUS INSCRIRE

Le déjeuner du vendredi 24 Juin 2016, à midi, sera pris en commun à l'espace Tabourot à Saint Apollinaire.

Il sera demandé une somme de **18 €** par participant.

Le vendredi soir, à 19h30, nous organisons un repas fraternel et un dîner spectacle, ouverts à tous, en l'honneur de nos invités. Nous vous invitons à y participer nombreux ...

Il sera demandé une somme de 24 € par participant (comprenant le prix du repas et du spectacle.)

ATTENTION : URGENT !!!!! Si ce n'est déjà fait.

Pour une bonne organisation de ces deux repas, nous vous demandons de vous soumettre aux dispositions suivantes :

1 – Remplir les fiches (*imprimé mauve*, pour le repas de midi et *bleu*, pour le repas du soir) concernant les inscriptions au repas, à retirer et renvoyer à l'Union Départementale F.O. de DIJON, 2 rue Romain Rolland.

2 – Régler à l'UD, par chèque bancaire ou postal, en indiquant le nom du syndicat et le nombre de repas retenus. Aucune inscription ne sera enregistrée ou prise en compte sans règlement, préalablement.

DERNIER RAPPEL - DIVERS

AUDITEURS (TOUS LES SYNDIQUES FO) : ils seront acceptés, sur présentation d'une carte à jour de cotisation, d'une organisation FORCE OUVRIÈRE (syndicats, UDR, retraités, chômeurs, AFOC cotisations syndicales).

RESOLUTIONS : des projets de résolution seront remis, au cours du congrès, aux participants. Les syndicats auront, ainsi, toute latitude pour les examiner, les discuter et les faire amender, avant de les voter en séance.

Nous espérons que vous avez toutes les informations nécessaires à une bonne participation à notre 38° Congrès. Toutefois n'hésitez pas à contacter les camarades responsables de l'organisation et le secrétariat s'il vous manquait des éléments.

Nous n'avons plus qu'à vous saluer fraternellement et vous souhaiter un bon Congrès !

Amitiés syndicalistes

La Trésorière Générale
Andrée Claudine DURE

Le Secrétaire Général
Edouard GUERREIRO

Partenaires

**POUR UNE
PROTECTION
SOCIALE
COLLECTIVE
ET SOLIDAIRE,
ADRÉA AGIT !**

www.adrea.fr



**Pour tout renseignement complémentaire,
les équipes d'ADRÉA Mutuelle sont à votre disposition !**

N'hésitez pas à contacter Isabelle GONINET au **06 21 02 82 66**
isabelle.goninet@adreamutuelle.fr



Essentiel et complémentaire

ADRÉA Mutuelle, partenaire de l'Union départementale FORCE OUVRIÈRE de Côte d'Or
santé • prévoyance • épargne • retraite



Confédération Générale du Travail

FO 21

la force syndicale

**Union Départementale
Des syndicats Force Ouvrière
De Côte d'Or**

2, rue Romain Rolland – 21000 DIJON

MANIFESTATION NATIONALE A PARIS

Le 14 JUIN 2016

Loi TRAVAIL

FO

dit

NON

Et demande son

RETRAIT

#LoiTravailNonMerci

**Toujours déterminé-es :
Amplifier la mobilisation, faire respecter la
démocratie !**

Après plus de deux mois de mobilisation des salarié-es, des jeunes, des privé-es d'emploi et des retraité-es, la mobilisation se poursuit et s'amplifie comme le montre les journées du 17 et 19 Mai 2016.

Le développement d'actions, de grèves dans de nombreux secteurs et de blocages pour obtenir le retrait du projet de loi travail et l'obtention de nouveaux droits, montre que la détermination reste intacte.

L'opinion publique reste massivement opposée à cette loi Travail et à l'utilisation autoritaire du 49.3 par le gouvernement.

Le gouvernement n'a pas d'autre issue que celle du dialogue avec les organisations qui luttent pour le retrait de ce projet de loi et pour être écoutées sur les revendications qu'elles portent. C'est pourquoi les organisations CGT, FO, FSU, Solidaires et les organisations de jeunesse, UNEF, UNL et FIDL en appellent solennellement au Président de la République.

Des secteurs professionnels sont engagés dans un mouvement de grève reconductible, d'autres vont entrer dans l'action. Les organisations appellent le 26 mai prochain à une journée nationale de grève, manifestations et actions.

Les organisations décident de renforcer l'action par

une journée de grève interprofessionnelle avec manifestation nationale à Paris le 14 juin, au début des débats au Sénat. Elles appellent à multiplier d'ici là, sur tout le territoire, des mobilisations sous des formes diversifiées.

Pour nous, l'action sociale ? **C'est tisser des liens solides pour les instants fragiles !**



En 2014, APICIL a investi 14 M€ dans ses initiatives d'action sociale, notamment en matière de prévention santé, d'aide aux aidants, d'accompagnement du handicap et du vieillissement et de la lutte contre la douleur.

Parce que performance et responsabilité sociales sont aujourd'hui tout simplement indissociables pour les entreprises, le Groupe APICIL déploie une politique d'action sociale articulée autour de quatre champs complémentaires : la qualité de vie au travail, la qualité de vie personnelle, la qualité de vie du dirigeant et la qualité de vie pour tous.

Votre contact :

Marie-Françoise PETIT
Chargée de Mission Relations Extérieures
Tél : 06 84 26 54 30
e-mail : marie-francoise.petit@apicil.com

www.apicil.com/actionsociale

Groupe APICIL certifié ISO 9001 : 2008 et EN 15838 : 2009 (Relation Clients) par SQS.

**Santé
Prévoyance
Épargne
Retraite**



Comme vous !